

→ Bureau 28108.

Le Lieutenant colonel (h) Dominique Fervel
Vice-Président de la Commission Mémoire de l'ONAC VG 63
Ami de la Société des Membres de la Légion d'Honneur
Mail : dominiquefervel@orange.fr
Tph : 0610637898

A Cournon le 11 aout 2020

Monsieur Daniel Forestier,

Président de la communauté de communes d'Ambert Livradois Forez

je vous présente la démarche partenariale mise en œuvre avec l'Université Clermont Auvergne, par laquelle des étudiants en Master I de Tourisme, vont recevoir un sujet de travail d'application pratique qui se déroulera de Janvier à Avril 2021 sur le secteur de la zone géographique du pays d'Ambert, intitulé « Mémoire et Tourisme ».

Les étudiants auront 2 interlocuteurs : les professeurs de la faculté avec qui ils élaboreront un diagnostic de territoire, ce travail étant au programme pédagogique; et la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) pour la partie Mémoire.

Le thème du sujet proposé aux étudiants est : « Mémoire et Tourisme en Pays d'Ambert ». Cela concerne des monuments, stèles, édifices marquants de la 2eme guerre mondiale et les sites touristiques. Le travail étant soutenu par la SMLH, il sera également demandé aux étudiantes d'évoquer des légionnaires locaux.

Le coté historique consiste à mettre en valeur les sites de Mémoire en les intégrant dans des itinéraires touristiques pédestres, cyclos, voitures, handicapés. A cet effet, Les étudiants rencontreront les élus locaux afin de recueillir des informations.

Ils feront également les études et recherches prospectives adéquates quant à l'accueil restauration, l'hébergement, le transport, etc, des touristes... C'es le coté « diagnostique du territoire » à la charge des professeurs. Ces études pourront mettre en avant l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication.

Ce travail servira de support pour la validation de leur 1ere année de Master et Il sera mis à votre disposition pour vous permettre de le valoriser.

Pour cette réalisation, les étudiants auront des frais de fonctionnement (déplacement, alimentation, hébergement, fournitures de bureau, etc...)

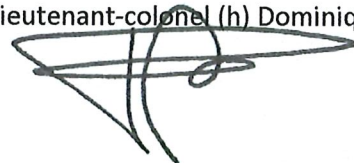
Pour prendre en charge ces frais, une convention de partenariat est signée entre l'université Clermont Auvergne, faculté de Lettres et l'association « la Société des Membres de la Légion d'Honneur » qui devient le commanditaire et le porteur de projet institutionnel. Ce sera l'association qui remboursera à l'université les frais, que cette dernière aura acquittée aux étudiants.

Je vous demande, par l'intermédiaire de la présente, si vous seriez favorable à contribuer aimablement aux frais ainsi estimés qui s'élèveraient à : 1104€ TTC. Si vous en êtes d'accord, je vous demande d'avoir l'amabilité de bien vouloir me le faire savoir dès que possible. Un RIB de l'association vous sera transmis.

Merci encore de votre accueil et de votre écoute et de votre intérêt pour l'Histoire et le tourisme en Pays d'Ambert.

Avec mes sincères salutations.

Le Lieutenant-colonel (h) Dominique Fervel



Pièce jointe :

- Le cahier des charges des professeurs : Didier Masurier et Christine Lechevallier

Proposition de cahier des charges

Ce projet collectif de Master 1 Accompagnement Culturel et Touristique des Territoires-ACCTT, en partenariat entre l'Université Clermont Auvergne-UCA et la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH section du Puy-de-Dôme), sera encadré par Didier Masurier (MCF, responsable du M1 ACTT) et Christine Lechevallier (professeur associé au département métiers de la culture de l'UCA)

Entre janvier et avril-mai 2021, les étudiant.e.s devront mener une étude diagnostique et prospective de l'offre touristique et mémorielle (liée aux conflits mondiaux notamment) dans la communauté de communes d'Ambert-Livradois-Forez, ALF, afin de proposer un programme de sensibilisation citoyenne, de valorisation touristique et contribuant au rayonnement de la «Légion d'honneur » pour les territoires retenus.

Lieux de mémoire et attractions touristiques du territoire d'Ambert Livradois Forez

Phase 1 (janvier-février 2021)

Déjà engagé par nos partenaires, et en continuité du travail des promotions antérieures de M1 ACTT, les étudiant.e.s devront poursuivre le travail d'inventaire et de collecte effectué (archives, témoignages, entretiens, etc...) auprès des acteurs concernés (membres de la SMLH, associations d'anciens combattants, élus, témoins particuliers, etc...) et des sites de mémoire de la 2nde Guerre mondiale mais aussi, dans certains cas, de la 1^{ère} Guerre mondiale sur le territoire de cette communauté de communes.

Pour les sites retenus, ils devront compléter le diagnostic et l'inventaire réalisé par un travail de mise en convergence des lieux de mémoire, des figures et acteurs reconnus (SMLH) avec des sites et attractions touristiques des communes concernées.

Cela sera fait, en fonction des éléments et données disponibles et compte tenu de l'échéancier arrêté.

Le diagnostic procédera d'une recherche documentaire, intégrant les éléments d'un état des lieux déjà effectué dans ce domaine, et ce, aux échelles territoriales retenues. Recherche qui sera complétée par une approche de terrain (repérage des sites et des ressources concernés par ce projet, collecte et enregistrement de témoignages et entretiens auprès des responsables et représentants d'associations, dont ceux de la SMLH sur ce territoire, des élus, des acteurs locaux du tourisme)

Éventuellement « à mi parcours » début mars, présentation et validation de ces résultats auprès du commanditaire (possibilité de restitution à l'UCA)

Phase 2 (mars-avril)

Définition d'axes de valorisation et de promotion convergente des sites retenus, ils seront établis à partir du diagnostic réalisé et validés par les partenaires de l'étude.

Les axes et préconisations pourront porter par exemple sur :

- Conception de visites et de parcours de la mémoire et du tourisme (associant des sites et hauts lieux, des acteurs marquants et reconnus...) sur les sites retenus et pour les différentes communes du territoire considéré,
- Contribuer au rayonnement de la Légion d'honneur par la réalisation de supports d'information (papier et numérique) pour les lieux et les parcours de visites conçus en lien avec les collectivités concernées,
- Développer les partenariats entre collectivités, offices de tourisme, associations et autres acteurs concernés, pour faire des propositions afin d'assurer la pérennité des actions de valorisation envisagées en concertation avec la SMLH,
- Enfin, concevoir la communication sur ces actions, ces produits.

Restitution finale à Clermont-Ferrand ou Ambert ? (avril 2021, date à confirmer...)

Budget estimé

- Déplacements : 4 A/R Clermont-Fd - Ambert (pour 1 véhicule « étudiant » 6-7cv, soit 0,37 cts du km) $4 \times 176 \text{ kms} = 704 \text{ kms} \times 0,37 = 260,48 \text{ euros}$
- 1 A/R Clermont-Fd - Saint Germain L'Herm $128 \text{ kms} \times 0,37 = 47,36 \text{ euros}$
- 1 A/R Clermont-Fd - Saint Anthème $218 \text{ kms} \times 0,37 = 80,66 \text{ euros}$
- 1 A/R Clermont-Fd - Cunlhat $108 \text{ kms} \times 0,37 = 39,96 \text{ euros}$
- 1 A/R Clermont-Fd - Arlanc $174 \text{ kms} \times 0,37 = 64,38 \text{ euros}$

+ 300kms de déplacements aux environs des sites concernés $300 \text{ kms} \times 0,37 = 111 \text{ euros}$

ss-total déplacements = 604 euros

- Communication et reprographie (téléphone & communications, photographies et tirages si besoin, photocopies et rapports intermédiaires, cartographie, matériel vidéo Cassettes mini DV et DVD si besoin)

= 200 euros

- Conception et réalisation de l'étude et du document final (version papier et clé USB)

= 200 euros

- Frais divers, en lien avec déplacements (hébergement, restauration)

= 100 euros

Total = 1104 euros ttc